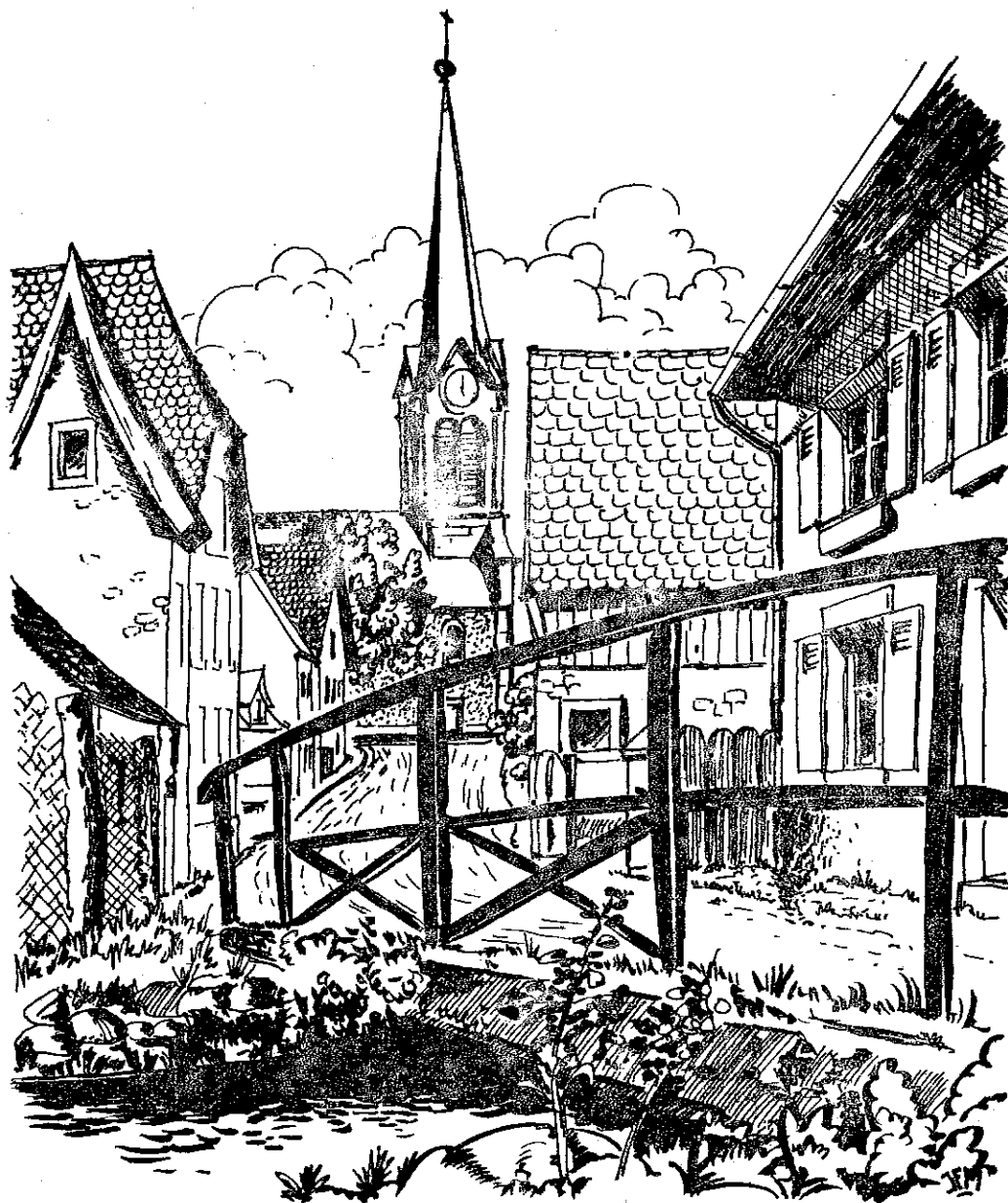




BULLETIN MUNICIPAL SENTHEIM

Commune de SENTHEIM
(HAUT-RHIN)

BULLETIN MUNICIPAL No 18

(NOVEMBRE 1980)

LE MOT DU MAIRE

CHERS AMIS,

Une nouvelle année scolaire vient d'ouvrir ses portes.

La Municipalité est heureuse de souhaiter la bienvenue à Madame TSCHIRHART, institutrice nouvellement nommée au C.E. de notre école communale, occupant ainsi la place restée vacante suite au départ de Madame NAEGELEN.

Le conseil municipal et toute la population de Sentheim remercient vivement Madame NAEGELEN pour tout ce qu'elle a réalisé durant son activité, soit en classe maternelle, soit en classe élémentaire, et lui souhaitent ardemment de pouvoir se refaire une santé indispensable pour une tâche si prenante d'institutrice.

L'ECOLE est, avec la MAIRIE et le LIEU DES CULTES, le bâtiment sans lequel la commune ne serait traditionnellement pas pensable. Les bâtiments scolaires sont propriété communale grevée d'une affectation au service de l'enseignement. Le maire et le conseil municipal sont donc responsables de leur bon entretien et de tout le mobilier qui s'y trouve.

Etant souvent sollicité pour la location d'une salle de classe à des fins non scolaires, je précise, que la maison d'école ne peut être utilisée à d'autres fins, qu'après autorisation du Préfet et de l'Inspection d'Académie.

Autrefois, nos enfants fréquentaient uniquement l'école communale jusqu'à l'âge de 14 ans. Aujourd'hui par contre ils sont dirigés dès l'âge de 11 ans et jusqu'à 16 ans vers les centres scolaires de l'enseignement secondaire. Ce fait entraîne nécessairement pour la commune, à côté des frais d'entretien de l'école locale, des charges financières importantes occasionnées par le fonctionnement et l'entretien des CES, des Lycées, des CET...etc et par les diverses activités périscolaires.

Permettez-moi de vous donner ci-après un bref bilan de notre budget scolaire sur une année:

Je relève :

A) sur le plan local

Fonds de roulement(achats de fournitures courantes)	2.500.-
Dotation exceptionnelle pour achat de livres	1.500.-
Gratification de Noël	1.625.-
Indemnité de logement pour le personnel enseignant ne bénéficiant pas d'un logement communal	10.000.-
Frais de chauffage	20.000.-
Location Maison des Oeuvres	1.334.-
Frais entretien et nettoyage	11.000.-
Frais de courant électrique	P.M.
Frais d'assurance	P.M.

B) sur le plan extra-communal

quote-part servée au SIVOM pour la section scolaire(année 1980)	29.677.53
subvention AOS(quote-part licences)	616.-
participation transport piscine	810.-

A tout cela viennent s'ajouter les grosses dépenses, engagées périodiquement pour l'entretien des bâtiments scolaires à savoir

réfection de la toiture de l'ancienne école de filles(charpente, couverture et zinguerie)	70.000.-
achat de tables et chaises pour la maternelle	2.115.-
feu clignotant	10.000.-

Vous voyez, si vous faites le total des dépenses engagées dans le domaine scolaire sur une seule année, vous arriverez à une belle somme de plus de 150.000 F(15 millions d'anciens francs).

Et vous en déduirez, que la " gratuité de l'enseignement " revient en somme très cher à la commune c'est-à-dire en toute conséquence à chacun de nous.

Enfin, j'en arrive au " gros " de mon souci financier : je veux parler de la prochaine construction d'une école maternelle à 2 classes.

Pour tenir compte des nouvelles dispositions applicables aux classes maternelles : inscription limitée à 30 élèves par classe (autrefois les inscriptions n'étaient pas plafonnées) et en dernier lieu de l'évolution démographique (qu'elle que très faible pour le moment) , la construction d'une école maternelle réglementaire s'avère indispensable.

Les dossiers technique et administratif ont été constitués et suivent actuellement le chemin des diverses administrations (Inspection d'Académie, Inspection de l'Ecole Maternelle, Préfecture)

pour homologation, avant de pouvoir permettre la présentation d'une demande de PERMIS DE CONSTRUIRE en bonne et dûe forme.

C'est à ce moment-là que le projet deviendra réalité et qu'il pourra vous être communiqué à titre d'information.

Le plan de travail établi au début du présent mandat du conseil municipal ne prévoyait certes pas cette réalisation, ce d'autant plus que la fermeture de l'usine locale en 1976 est venue troubler sérieusement l'exécution progressive de ce plan. Mais une municipalité qui se contenterait du simple entretien et du fonctionnement régulier des services serait de nos jours vite dépassée et taxée d'immobilisme. Il faut BOUGER, certes avec préméditation.

Il fut un temps, où les élus municipaux des communes avaient pour souci essentiel de comprimer les dépenses, de ne pas augmenter les impôts, de ne pas faire d'emprunt, de veiller à avoir chaque année un reliquat important en caisse en fin d'exercice..... sans se soucier des répercussions matérielles et humaines de telles économies.

Economiser sur tout, n'engager que les dépenses indispensables que lorsqu'elles deviennent inéluctables, s'est s'exposer à des solutions ruineuses dans le futur, parce que tardives: les infiltrations d'eau de pluie à travers une toiture défectueuse, l'herbe qui pousse dans les gouttières d'une école, les plafonds et planchers qui s'effondrent dans une mairie, causeront un jour des dépenses de construction largement supérieures à celle de l'entretien normal et courant de " bon père de famille".

Vos élus ont donc établi un " plan de modernisation" et d'équipement" indispensable à une commune en pleine expansion démographique .

La réalisation de la construction de cette MATERNELLE , qui, en premier lieu, assurera à nos enfants une initiation à la vie dans un environnement moderne et confortable permettra dans un temps futur de transférer les deux classes établis dans le bâtiment de la mairie dans l'autre bâtiment(ancienne école de filles) Un plateau sportif viendra compléter le tout dès que la situation financière le permettra.

Par cette même voie c'est à dire pas notre B.M., je vous donnerai tous les éclaircissements nécessaires sur les projets de la municipalité, afin que tous les administrés puissent approcher en toute connaissance de cause leur contribution personnelle à l'effort de tous.

André SCHUFFENECKER , maire de SENTHE IM

EN BREF

RESEAU d'EAU POTABLE--EMBRANCHEMENTS PARTICULIERS

Les propriétaires et locataires d'immeubles sont rendus attentifs

1) à ce que les vannes d'embranchements particuliers de l'adduction d'eau soient accessibles et visibles à tout moment, afin de pouvoir les manoeuvrer en cas de fuites.

2) à ce qu'ils évitent d'ériger quoi que ce soit sur le tracé interne de la conduite d'eau. En cas de rupture de conduite, des travaux de fouilles doivent pouvoir être effectués sans encombre.

MOTOS VERTES SAUVAGES EN FORET ET EN CAMPAGNE

Il arrive souvent que des jeunes motards effectuent leurs évolutions pétaradantes en forêt ou en campagne. Les parents sont avisés qu'ils sont responsables des dégâts causés par leurs enfants: remise en état des talus, des chemins endommagés, etc..

Des plaintes justifiées nous étant parvenues de la part des locataires de la chasse communale, qui constatent la fuite du gibier suite aux passages et exercices bruyants, nous invitons ces jeunes à cesser leur activité, sous peine d'être sanctionnés par la gendarmerie et les agents de l'Office National des Forêts.

RAMASSAGE DES ORDURES MENAGERES

LES RECIPIENTS A COL ETRANGLE NE SONT PAS TOLERES et NE SERONT PAS VIDES. Utilisez de préférence les POUBELLES TRADITIONNELLES ou les SACS en PLASTIQUE SPECIAUX.

IL EST RAPPELE, que la collecte concerne seulement et essentiellement les ORDURES MENAGERES. Sont prohibés entre autres les dépôts de gravats, cailloux, etc...

VIEUX PAPIERS, JOURNAUX, CARTONS

RESERVEZ LES VIEUX PAPIERS, JOURNAUX, CARTONS aux enfants des écoles, qui viendront les ramasser à domicile.

REDEVANCES d'EAU POTABLE

Les relevés et encaissements concernant la fourniture d'eau potable sont effectués semestriellement depuis le 1.1.1980. Le prochain passage du préposé communal pour le relevé des compteurs aura lieu au début de décembre. L'encaissement des redevances se fera en janvier 1981.

CIMETIERE

Les enfants seuls et non accompagnés ne sont pas tolérés au cimetière par crainte de détérioration ^{or} sur les tombes.

On est prié de fermer le portail du cimetière, en sortant pour éviter l'accès des CHIENS ERRANTS .

Il est rappelé, que la municipalité exige une CONCESSION A PERPETUITE pour la pose de MONUMENTS FUNERAIRES. Une demande préalable devra parvenir à la mairie avant la pose de TOUT MONUMENT FUNERAIRE.

Les titulaires de concessions de cimetière trentenaires, dont leur concession viendrait à expiration, peuvent demander le renouvellement de la concession.

FEUILLES d'AUTOMNE

A PROPOS DES FEUILLES d'IMPOTS LOCAUX

De nombreux habitants ayant demandé des renseignements sur les impôts locaux, nous rappelons brièvement ci-après quelques traits essentiels de cette fiscalité.
Les impôts locaux procurent les ressources nécessaires à la région, au département et aux communes.

On distingue :

LA TAXE FONCIERE SUR LES PROPRIETES BATIES

elle est due par les PROPRIETAIRES d'immeubles bâtis.

LA TAXE FONCIERE SUR LES PROPRIETES NON BATIES

cet impôt est payé par les PROPRIETAIRES de TERRAINS (prés, champs, bois, jardins, vergers, etc)

LA TAXE d'HABITATION (feuilles jaunes) est due par toutes les personnes ayant un logement, qu'elles soient propriétaires ou locataires.

LA TAXE PROFESSIONNELLE (anciennement PATENTE)

est payée par les COMMERCANTS, ARTISANS et PROFESSIONS LIBERALES

A NOTER...les impôts locaux sont établis d'après la situation au 1er janvier de chaque année. En cas de déménagement en cours d'année la TAXE d'HABITATION est payable à l'ancien domicile pour l'année courante.

FETES DE FAMILIE (NOCES d'OR, de DIAMANT, etc)

Les personnes fêtant au cours de l'année leurs noces d'or, de diamant, etc, sont priées de se faire connaître à la mairie.

DANS NOS ECOLES

BILAN DES ACTIVITES SPORTIVES de l'ÉCOLE PRIMAIRE
de SENTHEIM

Tous les enfants de l'école sont licenciés USEP et par conséquent assurés pour tous les accidents ,qui pourraient survenir en activité pendant le temps scolaire.

I. NATATION

Nombre de sorties dans l'année : 12
PARTICIPATION: 720 sorties-élèves
BREVETS DE NATATION, espoirs 15
25 m 12
50 M 5
100 M 9
300 M 3

II. SKI

46 élèves ont participé aux 6 sorties-journée

9 skieurs de piste ont réussi le BREVET SIMPLE
14 " " " " le BREVET SUPERIEUR
13 " " " " le 1er CRISTAL

13 skieurs de randonne ont réussi le BREVET DE FOND
(6 km en moins de 2 heures)

III. GYMNASTIQUE

Durant l'hiver les enfants des CE1 et CE2 se sont entraînés dans la salle de l'AMOS à raison d'une heure par semaine.

11 ont réussi le BREVET 1er degré
11 ont réussi le BREVET 2e degré
2 ont échoué,

IV. -ATHLETISME

1) CROSS d'ENDURANCE(CE2, CM1, CM2)

45 élèves sur 50 ont obtenu le BREVET d'ENDURANCE

2) CROSS de REGULARITE(CM1-CM2)

8 équipes de 4 élèves ont participé au cross de régularité de la vallée et ont obtenu de bons résultats.

3) TRIATHLON DES GRANDS(CM1 et 2)

6 équipes de 4 élèves ont participé aux épreuves de course ,lancer et saut. L'équipe No 1 de Sentheim a remporté la première place de la vallée et a gagné une coupe.

4) TRIATHLON DES PETITS(CE1 et 2)

5 équipes de 4 élèves ont participé au triathlon de Burnhaupt le Haut et ont obtenu des résultats encourageants.

V. SPORTS COLLECTIFS

1) FOOTBALL A SEPT:

L'équipe CM1 et 2 de SENTHEIM a remporté la coupe au tournoi des écoles de la vallée,

2) BALLON PRISONNIER

L'équipe de filles CM1 et 2 a été battue en finale par l'école d'OBERBRUCK.

N'OUBLIONS PAS DE REMERCIER LES PARENTS, qui NOUS ONT AIDES A TRANSPORTER LES ENFANTS LORS DES COMPETITIONS.

ECOLE PRIMAIRE DE SENTHEIM

CONSEIL d'ECOLE-DU 28.6.1980

MEMBRES PRESENTS: M. le maire de SENTHEIM
Mme BISCHOFF, parent d'élève
M. RINGENBACH Gilbert "
M. EMBERGER Michel "
M. MATTHIS Alfred "
Mme NAEGELEN, institutrice
M. MEHRENBARGER, instituteur
M. BUHR, instituteur
M. MASSON, directeur d'école.

ORDRE DU JOUR: I. INFORMATIONS DIVERSES.

- 1) Bilan de la fête de l'école, Excursion de fin d'année
- 2) Effectifs et organisation des classes
Nouvelle nomination
- 3) Piscine-Stage natation
- 4) Escrime et S.A.S.

II. BILAN FINANCIER de l'ANNEE - Projet financier et crédits scolaires pour l'année scolaire 1980/1981.

I. INFORMATIONS DIVERSES:

1) BILAN DE LA FETE DE L'ECOLE-EXCURSION DE FIN D'ANNEE:

Malgré le mauvais temps, la kermesse de l'école a eu un grand succès.

Nous remercions tous les parents qui nous ont aidés, bénévolement bien sûr, ainsi que toutes les personnes présentes à cette fête.

Le bénéfice de la kermesse sera utilisé pour payer l'excursion de l'école primaire, qui aura lieu le 7.7/1980. Nous avons loué deux cars ZIMMERMANN (2200 F) qui nous emmèneront au château du Haut-Koenigsbourg, à la Montagne des Sigges, et à la Volerie des Aigles. Les entrées et les boissons seront aussi payées par la coopérative scolaire. Les enfants n'emporteront donc que le casse-croûte.

2) EFFECTIFS et ORGANISATION DES CLASSES

Les effectifs restent stables. Nous comptons accueillir 94 élèves pour la rentrée 1980, sans tenir compte du nouveau lotissement, qui avance bon train.

Les élèves seront répartis en quatre classes

CP	23 élèves	M. BUHR
CE1 et 2	26 élèves	Mme TSCHIRHART
CM1	22 élèves	M. MEHRENBARGER
CM2	23 élèves	M. MASSON

Mme NAEGELEN ayant demandé une disponibilité pour raison de santé une nouvelle collègue, Mme TSCHIRHART de BOURBACH LE BAS, est nommée définitivement sur ce poste.

3) PISCINE-STAGE DE NATATION

Nous remercions les parents, qui ont suivi le stage natation à Masevaux et qui peuvent à présent nous accompagner à la piscine. (M. EHRETT Gilbert, Mesdames BISCHOFF, ARNITZ, DUSSUC, EHRETT F, MOLLET et MATTAUER)

Un stage de natation pour les maîtres se déroulera du 29 septembre au 11 octobre 1980 à MASEVAUX.

La piscine de MASEVAUX a engagé un deuxième maître-nageur ,spécialement pour aider les écoles:

4) ESCRIME-S.A.S.

MM.MASSON et MEHRENBARGER ont suivi un stage d'escrime.
Ils débiteront les séances avec leurs collègues dès la rentrée.
L'AOS a acheté le matériel, soit 16 équipements.
Parallèlement M.MASSON animera une section ANIMATION SPORTIVE (S.A.S.) en escrime.

II.BILAN FINANCIER de l'ANNEE 1979/1980

PROJETS FINANCIERS ET CREDITS pour l'année 1980/1981

1) BILAN FINANCIER de l'ANNEE SCOLAIRE 1979/1980

Chaque maître a disposé d'un crédit de 500 F pour acheter le petit matériel indispensable au bon fonctionnement d'une classe.
(stencils, rames de papier, alcoolMachine, punaises, scotch, colle, papier, cartons, ciseaux, peinture, etc).

La commune a alloué un crédit de 2.000 F pour l'équipement de l'école en matériel pédagogique. Nous avons acheté 10 dictionnaires, 6 fichiers autocorrectifs, des livres de lecture pour le CE1 et 2, des livrets de lecture et de math pour les CP

La commune a payé la location de la salle AMOS pour les séances d'éducation physique soit 1.150 F.

La commune a participé au financement du transport piscine à raison de 3 F par élève et par sortie, ce qui a rabaisé le prix d'une séance de 7 F à 4 F.

Enfin la commune a offert 12 F par élève pour les cadeaux de Noël.

La commune a payé 7 F par élève à l'AOS.

En conclusion nous remercions la municipalité pour tous les efforts accomplis en matière de crédits, favorisant ainsi le bon fonctionnement de l'école.

2) PROJETS FINANCIERS ET CREDITS SCOLAIRES 1980/1981

Le conseil d'école demande la reconduction des mêmes crédits .

Le crédit équipement pédagogique servira à financer l'achat d'un duplicateur à alcool (800 F) , à compléter les livres de lecture du CEA CE2 , à renouveler les livrets de lecture et de math et les fiches d'exercice au CP.

Nous demandons la location de la salle de l'AMOS pour les heures E.P.S. (4H le vendredi et 2 h le lundi).

Le conseil d'école a décidé que ce rapport serait publié dans le prochain Bulletin Municipal. Ainsi tous les parents seront bien informés,

LE SECRETAIRE: MASSON.

Ce BULLETIN MUNICIPAL a été tiré à 350 exemplaires.

REDACTION: MAIRIE SENTHEIM

RAMASSAGE DES VIEUX PAPIERS

Les élèves des écoles de Sentheim et les enseignants remercient la population pour la contribution qu'elle a apportée lors des passages des enfants. Un grand ramassage organisé par les instituteurs et les élèves est prévu. Par conséquent nous demandons aux habitants de Sentheim de bien vouloir stocker les journaux, revues et illustrés.

D'avance nous vous remercions pour votre collaboration.

Les élèves et les enseignants

CARNET DE FAMILLE

NOS JOIES.....NOS PEINES

LES NAISSANCES

Depuis la parution de notre dernier B.M. en février 4 garçons et 5 filles ont vu le jour:

le 15.3 à THANN: Guillaume de André BAUER-Yolande STIMPELING

29.3 à THANN: Laetitia, de Marc LIEBENGUTH-Edwige CLOG

29.4 à MULHOUSE: Elodie, de Didier NUSSBAUM-Lucienne STEMPFEL

22.5. à MULHOUSE: Frédéric, de André WOLFF et Christiane MADOIRE

27.5 à THANN: Emmanuel, de Fernand ILTIS et Elisabeth MAHLER

9.9 à THANN: Angélique de Enile ALONSO et Incarnacion VILLAESCUA

21.9 à THANN: Raquel, de Jean-Jacques KOENIG -Carmen UEBERSCHLAG

5.10 à THANN: Franck de Francis KIRSCHER et Marlène LUPFER

9.10 à Thann: Bénédicte de Guy FORDY et Germaine JUNG

Nos meilleurs vœux accompagnent ces jeunes Sentheimois- à leurs parents nous présentons nos sincères félicitations!

MARIAGES

Nous avons le plaisir d'annoncer les mariages suivants:

Paul BISCHOFF, agent de conduite SNCF avec Mlle Agnès KACHNIC

agent de bureau à Danjoutin

7 mars: Serge LAMBOLEZ et Francine STEGER

18 avril: Jean-Claude ERHARD et Doris ANGIOLINI

17 mai: Roland AEBY et Brigitte WOLFF

9 août: Jean Claude EHRET et Marie Christine SCHEUBEL

29 août: Patrick Jenn et Denise HANDSCHIN

3 septembre: Pierre MENGIS et Annita WOLFF

27 septembre: Henri FURTSOSS et Christiane HANDSCHIN

4 octobre: Jean-Marie DUBAIL et Michèle RUDLER

6 novembre: Messaoud HADDAD et Malika BOUDJENAH.

Nous présentons aux nouveaux mariés nos sincères vœux de bonheur sur la voie commune, qu'ils prennent d'engager délibérément.

NECROLOGIE

Plusieurs familles de SENTHEIM ont été frappées par le deuil, à l'occasion du décès d'un des leurs.

Nous ont quitté pour l'au-delà nos chers concitoyens et concitoyennes:

4 avril: Mme Antoinette EMBERGER née HEGY, 50 ans
épouse de M. Armand EMBERGER, conseiller municipal

6 mai: Léon KUENEMANN, 84 ans, ancien cordonnier

27 mai: Jacques KIEFFER, 79 ans, époux de Adèle FARQUE

22 juin: Mme Lina KRIEG née KOLB, restauratrice " A la Couronne"
84 ans

8 juillet: Albert EHRET, 89 ans, doyen d'âge de Senthheim

5 août : Mme Rosalie FRANTZ née WEBER, 77 ans

24 octobre: Melle Anna SPINNER, 59 ans,

3 novembre: R. né WEBER, en religion Frère Amédée, 72 ans, ancien
directeur de la MAISON DES VIEILLARDS (1946-1948)

A toutes les familles affectées par le décès d'un de leurs proches, nous présentons de tout coeur nos sincères condoléances et les assurons de notre entière sympathie.

ARRIVEES ET DEPARTS

Nous saluons l'arrivée des premiers habitants du lotissement LES VIOLETTES

Mme et M. Jean-Marie LANG et leur fils

la famille Guy PABST et leurs 5 enfants

Mme et M. Marco VAIRA et leurs trois enfants

Mme et M. Pierre DE BERTHOES et leur fille

Mme et M. Roland TYRLIK

D'autre part, Mme et M. Francis SINGER sont de retour à SENTHEIM après bref séjour à LAUW. M. Henri FURSTOSS de Niederhergheim, qui s'est marié avec Mme Christiane HANDSCHIN, est venu rejoindre son épouse.

Une cordiale bienvenue à tous les nouveaux habitants!

Plusieurs familles ont quitté la commune pour élire domicile ailleurs.

la famille Louis DUSSUC partie pour MAILLAT (Ain)

Mme et M. Félix FACQUES, maire honoraire, partis pour SAINTENY

la famille Ahmed SALAH-SALAH partie pour Cernay

Mme et M. Patrick JENN partis pour UNGERSHEIM

Mme et M. Jean HARTMANN, conseiller municipal; partis pour Mulhouse

la famille Salah HAMDAOUI partie pour Thann.

Nous souhaitons aux partants tout le bien possible dans leurs nouvelles résidences.

UNE NOUVELLE RECEVEUSE DES POSTES

Après le départ de M. Louis DUSSUC pour MAILLAT dans l'Ain, le poste de receveur des postes de Sentheim était vacant. A partir du 1er novembre 1980, Melle Pierrette DUPUY, qui était en fonctions en Gironde, occupera ce poste. Nous présentons à la nouvelle receveuse, nos meilleurs souhaits de bienvenue!

LES EPOUX Jean BEHAWETZ FETENT LEURS NOCES d'OR

Les époux Jean BEHAWETZ-Elisabeth Slawik sont originaires du Banat de Roumanie et se sont établis en France en 1949. Ils habitèrent d'abord Bourbach-le-Bas, puis en 1956, ils se fixèrent à SENTHEIM. Le 27 novembre, les époux BEHAWETZ fêteront leurs noces d'or. A cette occasion, nous leur souhaitons bonheur et santé et leur adressons nos vives félicitations.

DIE GOLDENEN Aehren DER Eheleute Jean BEHAWETZ

SENTHEIM ist ihre zweite Heimat geworden. Die Eheleute Jean BEHAWETZ-Elisabeth SLAWIK stammen aus dem Banat: aus Becicherecul-Mic (Klein-Betschkerek) in Rumänien. Sie kamen 1949 nach Frankreich wohnten zunächst in Bourbach-le-Bas und seit 1956 in SENTHEIM. Nunmehr feiern sie inmitten ihrer Familie das schöne Fest der goldenen Hochzeit. Wir wünschen dem Jubelpaar viel Glück und Segen, einen noch langen sorgenlosen und gesunden Lebensabend!

DANS NOS SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE DE l'A.M.O.S.

Vendredi le 28 novembre à 20 h 30 auront lieu à la Maison des Oeuvres les assises annuelles de l'A.M.O.S. (Association de la Maison des Oeuvres). La population est cordialement invitée à cette importante assemblée.

La MAISON DES OEUVRES est la maison pour tous. Elle sert aux sociétés locales pour leurs manifestations, à la municipalité pour des réunions aux écoles communales pour leurs séances d'éducation physique, de cinéma, etc... à la paroisse pour des réunions... aux particuliers pour leurs fêtes de famille.....

L'AMOS intéresse tout un chacun. Soyez nombreux à l'ASSEMBLEE GENERALE et témoignez ainsi votre intérêt à l'existence de la Maison des Oeuvres!

La M.J.C. reprend vie !

Une nouvelle équipe de jeunes, dynamiques et volontaires, a pris en mains, sous la conduite de leur présidente, Melle Agnès KIEFFER, les destinées de la MAISON DES JEUNES. Après avoir restauré l'immeuble, l'ancienne maison du corps -de- garde, les nouveaux dirigeants comptent instaurer certaines activités pour les jeunes. Nos meilleurs vœux de réussite les accompagnent.

FOOTBALL CLUB SENTHEIM

Le FC SENTHEIM a engagé cinq équipes en championnat: deux équipes de seniors (première et réserve et trois équipes de jeunes (juniors, minimes, pupilles). L'équipe première se comporte bien en ce début de saison et se trouve à la seconde place du groupe 5 de la Division III. Sa dernière prouesse fut l'écrasement du leader invaincu, BURNHAUPT LE BAS, par 5 à 0. Bonne continuation!

TABLES DES MATIERES

PAGES 1, 2 et 3 LE MOT DU MAIRE

4: EN BREF... RESEAU d'EAU-MOTOS VERTES SAUVAGES
RAMASSAGE DES ORDURES MENAGERES-VIEUX JOURNAUX
REDEVANCES d'EAU POTABLE.

5: EN BREF... CIMETIERE
FEUILLES d'AUTOMNE (feuilles d'impôts locaux)
Fêtes de Famille

6: DANS NOS ECOLES: BILAN DES ACTIVITES SPORTIVES 79/80

7: suite : CONSEIL d'ECOLE du 28.6.1980
et 8

9 : RAMSSAGE DE VIEUX PAPIERS-
CARNET DE FAMILIE :
LES NAISSANCES-LES MARIAGES-LES DECES

10: LES ARRIVEES ET LES DEPARTS

11: UNE NOUVELLE RECEVEUSE DES POSTES

Les époux Jean BEHAWETZ fêtent leurs NOCES d'OR
DANS NOS SOCIETES: ASSEMBLEE GENERALE de l'AMOS

12: DANS NOS SOCIETES: la MJC reprend vie-F.C.SENTHEIM

la municipalité de SENTHEIM souhaite à tous les habitants de la commune une BONNE ET HEUREUSE ANNEE 1981, pleine de satisfactions, riche en promesses et remplie d'un esprit de compréhension et de respect mutuels !
